



Commune d'Ayen

PROJET

Du maintien de l'attractivité à un engagement fort en faveur du développement durable

Ayen est une commune d'environ 700 habitants située au sud-ouest de la Corrèze. Dominant la plaine de Brive-la-Gaillarde, elle bénéficie d'une situation géographique et d'une qualité paysagère remarquable. Elle abrite la butte témoin calcaire d'Ayen, recensée parmi les sites inscrits (du fait de leur caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, les sites inscrits font l'objet de mesures visant à assurer leur conservation). Elle s'est donné les moyens de valoriser son paysage (contrat pour le paysage, aménagement des espaces publics, création d'un belvédère, enfouissement des lignes électriques) et bénéficie d'une qualité de vie agréable avec un secteur associatif et une vie locale dynamiques.

La collectivité a été alertée dès 1995, lors d'un diagnostic réalisé à sa demande par les chambres consulaires, sur l'enjeu majeur de conserver une attractivité et d'accueillir de nouvelles populations. Elle s'est fortement engagée dans ce sens, bénéficiant de l'appui d'une association nationale rassemblant d'autres villages dans des situations similaires. Elle a également manifesté, dès lors, le souci de passer d'un développement classique à un développement durable.

DÉMARCHE

L'obligation d'une démarche progressive qui puisse aussi se construire sur des opportunités

La démarche à mettre en œuvre n'est pas simple pour une petite commune, au regard de l'ampleur des enjeux à relever.

Le développement repose sur l'usage exclusif des énergies fossiles, il y a de très rares installations d'entreprises, la gestion des eaux pluviales n'est pas assurée, les habitants sont peu impliqués dans les décisions collectives, et la commune elle-même peu impliquée dans un tissu intercommunal. Un diagnostic du territoire a été réalisé dès 1995, puis un cadre de référence établi pour 15 ans. Des actions ont été engagées, dans le domaine de l'environnement principalement, mais aussi dans d'autres domaines. La progressivité de la démarche s'impose toutefois comme une évidence à cette échelle. En 2006, la commune a présenté un premier dossier à l'appel à reconnaissance du ministère en charge de l'écologie qui, selon les experts, rendait alors surtout compte des importants efforts engagés dans le domaine de la maîtrise de l'énergie. En 2007, le projet présenté par la commune a permis de mieux formaliser et structurer la visée stratégique globale et de long terme. Cela étant, la stratégie vise aussi à être réactif, à saisir les opportunités qui se présentent d'inscrire l'action communale ou des projets qui concernent Ayen dans une démarche globale de développement durable. De même, la municipalité a souhaité placer les actions au niveau le plus efficace pour être portées. Si elle en est, de ce fait, très souvent l'initiatrice, systématiquement partie prenante de leur mise en œuvre, elle n'est toutefois pas maître d'ouvrage de l'intégralité des actions prévues.

AMÉLIORATIONS ATTENDUES

En deux ans, réduction des dépenses énergétiques de 20 %

Des résultats probants devraient rapidement se faire sentir en terme de maîtrise de la consommation énergétique et de développement des énergies renouvelables. Un plan d'action à court terme est spécifiquement prévu dans ce domaine, avec un objectif de réduction des dépenses énergétiques communales. Il devrait en être de même pour la protection de la biodiversité, la gestion de l'eau, l'assainissement, les paysages.

En ce qui concerne l'amélioration de la qualité de vie et la maîtrise du développement économique, la commune s'engage notamment par le biais d'actions menées par le Pays de Vézère-Auvézère et inscrites au contrat de projet Etat-Région : valorisation des métiers et commerces, gestion du tourisme et des services de proximité.

BONNES IDEES

Café Ecocitoyen et comité de pilotage organisé en groupes opérationnels

Un « Café Ecocitoyen », lieu de débat participatif sur le développement durable, est organisé tous les mois sur la commune. Il s'agit d'un forum ouvert au public avec une thématique annoncée. Il vient en parallèle d'une autre réunion mensuelle qui rassemble un groupe de volontaires. Ce dernier s'est transformé en comité de pilotage qui, à l'issue des débats du Café Ecocitoyen, propose au conseil municipal pour validation les différents projets constituant le programme d'actions. Pour ce faire il est organisé en groupes thématiques :

- 1^{er} groupe : logistique de fonctionnement du comité de pilotage et des réunions ;
- 2^{ème} groupe : volet environnemental, flore et faune dans le cadre de la biodiversité ;
- 3^{ème} groupe : mise en œuvre du projet au niveau des enfants, volet éducatif et associatif ;
- 4^{ème} groupe : changement climatique, actions concernant les économies d'énergies ;
- 5^{ème} groupe : décroissance, achats écoresponsables, cohésion sociale et solidarité ;
- 6^{ème} groupe : fonctionnement de la démocratie participative, informations et communication.

Plusieurs actions rarement menées à l'échelle d'une petite commune

Dès 2006, un diagnostic énergétique des bâtiments communaux a été mené avec l'appui de l'ADEME et de la région (durée 6 mois). La végétalisation de la toiture de l'école maternelle a été entreprise grâce à l'aide du conseil général et du SIVOM (réalisation en un peu plus d'un an).

Les objectifs, déclinés selon les 5 finalités du développement durable, sont les suivants :

- Encourager le recours aux énergies renouvelables, développer les transports alternatifs (finalité I) ;
- Récupérer les eaux pluviales, entretenir les cours d'eau (finalité II) ;
- Aménager des lieux publics anciens en faveur des personnes handicapées (finalité III) ;
- Informer en réalisant des réunions et consultations, mettre en place des documents d'urbanisme afin de gérer l'espace foncier, maintenir et développer les services au public, appartenir au tissu intercommunal (finalité IV) ;
- Encourager les activités agricoles et forestières, favoriser la politique d'accueil et de maintien des entreprises, des commerces et de l'artisanat, encourager un accueil touristique de bonne qualité, prendre en compte l'environnement dans les achats publics (finalité V).

La mise en place d'un Relais Services Publics est prévue en partenariat avec l'Etat, dans les six premiers mois de l'année 2008.

Deux autres actions sont également intéressantes de par leur ampleur et l'absence de coût financier direct pour la commune lors de leur mise en œuvre (des coûts pouvant ultérieurement être induits) : le recensement des espèces végétales sur les pelouses calcaires ZNIEFF prévu sur deux ans par le Conservatoire régional des espaces naturels ; la mise en place d'un verger conservatoire mobilisant la participation d'associations locales.



Commune d'Ayen
Corèze
Limousin

Population	680 habitants
Nombre de commune(s)	1
Surface du territoire	13 km ²
Date du plan d'action :	Septembre 2006
Période de mise en œuvre :	2007-2013